Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20261012-DEL202659-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.
Date de convocation : 25/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 11 Pouvoir : 02 Exprimés : 13
Présents : Christian BOUGIS, Jacqueline LEYZOUR, Bernard VAYSSE, Chantal ZERBINO, Michel MARIE, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Thierry BOULAU, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT, Julie LE MOIGNE
Absents excusés : Paul JAMET (procuration à Jacqueline LEYZOUR), Lucy LE BRAY (procuration à Christian BOUGIS)
Secrétaire de séance : Sandrine DUPAS

N° 2026-59
Demande de subvention par l'AMF : Solidarité en faveur des communes sinistrées

M. le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association des Maires de France.

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile a appelé les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

M. le Maire propose de soutenir les communes impactées et demande de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à La Protection Civile.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : (12 Pour ; 1 abstention : procuration de Paul JAMET),
Décide de verser une subvention d'un montant de 100 € à La Protection Civile,
Mandate M. le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Sandrine DUPAS

Le Maire,
Christian BOUGIS